



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES POUR L'EXERCICE 2025

**Une très bonne année portée par l'exécution;
en avance sur notre plan de croissance à moyen terme**

- Chiffre d'affaires record de 7,2 milliards d'euros et EBITDA record de 638 millions d'euros ; rentabilité parmi les plus élevées du secteur avec une marge d'EBITDA d'environ 9 %
- Finalisation de l'acquisition d'AM&C ; élargissement de notre offre de technologies et produits
- Augmentation du retour aux actionnaires de +18 % du dividende proposé par rapport à l'année précédente et programme de rachat d'actions de 150 millions d'euros
- Annonce des prévisions financières par segment pour 2026:
 - Livraison de projet : chiffre d'affaires de 6,3 à 6,7 milliards d'euros ; marge d'EBITDA d'environ 8%
 - Technologie, produits & services : chiffre d'affaires de 2,0 à 2,2 milliards d'euros ; marge d'EBITDA d'environ 14,5%

Paris, le jeudi 26 février 2026 – Technip Energies (la « Société »), une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan dans les infrastructures énergétiques et de décarbonation, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour l'exercice 2025.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« 2025 a été une nouvelle année de succès pour Technip Energies (T.EN), marquée par une exécution solide et d'excellents résultats. Je suis heureux d'annoncer que **nous avons atteint des niveaux records de chiffre d'affaires et d'EBITDA**, avec une forte génération de flux de trésorerie disponible, témoignant de l'engagement et de l'expertise de nos équipes à travers le monde. Nos deux segments d'activité ont enregistré une croissance d'EBITDA par rapport à l'année précédente, avec une performance notable du segment Livraison de projet et une croissance significative de la marge du segment Technologie, Produits & Services (TPS), dépassant 14%. »

« Forts de ces excellents résultats et de la solidité de nos perspectives commerciales, nous proposons une **augmentation de 18 % du dividende annuel** et un **programme de rachat d'actions de 150 millions d'euros** à réaliser cette année. Nous publions également nos prévisions pour l'année 2026, anticipant une nouvelle croissance annuelle de notre chiffre d'affaires et de notre EBITDA, et nous sommes en avance sur l'objectif annoncé lors de notre Capital Markets Day de 2024 de faire de **T.EN une entreprise réalisant un EBITDA supérieur à 800 millions d'euros**. »

« Au cours de l'année, nous avons également continué à **positionner T.EN sur des mégaprojets** qui devraient se concrétiser en 2026, notamment les projets de GNL aux États-Unis, en Afrique et au Moyen-Orient. Cette dynamique est illustrée par le contrat récemment signé pour le projet NFW au Qatar, qui s'appuie sur la continuité de notre collaboration fructueuse sur les projets NFE et NFS. Notre capacité à répliquer des solutions éprouvées est une nouvelle fois démontrée par nos progrès sur le projet Coral Norte (FLNG) au Mozambique. De plus, la dynamique commerciale s'améliore pour notre offre de technologies et produits, avec des contrats attendus dans un avenir proche dans les domaines de l'éthylène et de l'hydrogène. »

« Nous avons franchi une étape clé dans notre trajectoire de développement durable, avec des progrès significatifs en 2025 en matière de sécurité, de technologie, d'innovation et de réduction des émissions, témoignant ainsi notre position de leader dans le secteur. De plus, **nous lançons notre feuille de route et son tableau de bord associé pour notre politique de développement durable à horizon 2030**, qui fixe des objectifs ambitieux reposant sur l'innovation, la responsabilisation et l'exécution. »

« L'année 2025 a également été marquée par la finalisation de notre première acquisition majeure, Advanced Materials & Catalysts (AM&C). Cette transaction s'inscrit dans **notre stratégie disciplinée de déploiement de capital visant à enrichir notre offre de technologies et de produits**, en élargissant les capacités de T.EN dans le domaine des sciences des matériaux et à l'ensemble de la chaîne de valeur des catalyseurs. L'intégration d'AM&C est immédiatement relative sur le plan financier et constitue une plateforme solide pour renforcer la création de valeur pour nos parties prenantes. »

« Nous avons commencé l'année 2026 en **excellente santé financière**, avec un **carnet de commandes se renforçant et une trésorerie nette de l'ordre d'un milliard d'euros**. Nos priorités en matière d'allocation de capital restent axées sur la croissance du dividende et les investissements créateurs de valeur afin d'améliorer la qualité de nos résultats. Pour l'avenir, notre portefeuille commercial demeure riche et nous prévoyons d'**atteindre en 2026 notre plus haut niveau annuel de prises de commandes**. Les perspectives de croissance à long terme de nos marchés clés demeurent très favorables, le gaz naturel ainsi que l'économie circulaire étant essentiels pour alimenter en énergie et décarboner la planète. Technip Energies est idéalement positionnée pour bâtir un monde conçu pour durer. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)

	Exercice 2025	Exercice 2024
Chiffre d'affaires	7 186,5	6 854,8
EBITDA récurrent	637,9	608,0
Marge d'EBITDA récurrent %	8,9 %	8,9 %
EBIT récurrent	514,6	495,8
Marge d'EBIT récurrent %	7,2 %	7,2 %
Résultat net	363,8	390,3
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	2,04 €	2,16 €
Prises de commandes	4 636,0	10 010,8
Carnet de commandes	15 955,4	19 556,0

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

¹ Le résultat dilué par action de l'exercice 2025 et celui de l'exercice 2024 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 520 077 et 180 440 114.

Chiffres clés – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)

	Exercice 2025	Exercice 2024
Chiffre d'affaires	7 203,8	6 718,9
Résultat net	363,8	390,7
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	2,04 €	2,17 €

¹ Le résultat dilué par action de l'exercice 2025 et celui de l'exercice 2024 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 520 077 et 180 440 114.

Prévisions de la Société pour l'exercice 2026 – IFRS ajusté

	Livraison de projet	Technologie, produits et services
Chiffre d'affaires	6,3 - 6,7 milliards d'euros	2,0 - 2,2 milliards d'euros
Marge d'EBITDA récurrent	~8%	~14.5%
Corporate / non affectable	50 - 60 millions d'euros	
Taux d'imposition effectif	26% - 30%	
Investissements dans des modèles d'entreprise adjacents ¹	< 50 millions d'euros	

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

¹ Les modèles économiques adjacents comprennent le Build Own Operate (BOO) et le co-développement. Depuis le troisième trimestre 2024, les coûts d'investissement sont comptabilisés comme des éléments non récurrents.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers de l'exercice 2025, le jeudi 26 février 2026, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 121 281 8004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN Exercice 2025 Webcast](#)



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : investor.relations@ten.com

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : media_@ten.com

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projets, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 18 000 collaborateurs dans 35 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros en 2025 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les **prises de commandes ajustées** de l'exercice 2025 s'élèvent à 4 636 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 0,6.

Les **prises de commandes ajustées** annoncées au cours du **quatrième trimestre 2025** comprennent une grande¹ commande de Commonwealth LNG pour lancer les achats des équipements clés nécessaires à son usine de liquéfaction de gaz naturel (GNL) d'une capacité de 9,5 Mtpa située aux États-Unis, un contrat² d'ingénierie détaillée pour le projet de captage et de stockage de carbone d'Arthit, développé par PTTEP dans le golfe de Thaïlande, un contrat² pour la fourniture de trois bras de chargements marins entièrement électriques dans le cadre de la phase 2 du projet de transport et de stockage de CO₂ Northern Lights en Norvège, ainsi que d'autres études, contrats de services et projets de moindre ampleur.

Pour référence, les faits marquants commerciaux des **neuf premiers mois de l'exercice 2025** sont inclus ici : [Résultats financiers de T.EN des neuf premiers mois 2025](#)

¹ Un « grand » contrat pour Technip Energies est un contrat représentant entre 250 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. La totalité du contrat est conditionné à la décision finale d'investissement (FID) et ne sera donc pas intégré au carnet de commandes de Technip Energies avant la notification complète du client pour démarrer le projet.

² Ce contrat a été enregistré dans le carnet de commandes du troisième trimestre 2025 du segment Technologie, Produits et Services.

(En millions €)	Exercice 2025	Exercice 2024
Prises de commandes ajustées	4 636,0	10 010,8
Livraison de projet	3 114,8	7 808,1
Technologie, produits et services	1 521,2	2 202,7

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

En incluant l'impact des variations de change, le carnet de commandes ajusté a diminué de 18 % comparé au 31 décembre 2024, pour atteindre 16,0 milliards d'euros ce qui équivaut à 2,2 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2025.

(En millions €)	Exercice 2025	Exercice 2024
Carnet de commandes ajusté	15 955,4	19 556,0
Livraison de projet	14 436,1	17 536,2
Technologie, produits et services	1 519,2	2 019,8

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 31 décembre 2025 a été négativement impacté par un effet de change de (808,5) millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 31 décembre 2025.

(En millions €)	Exercice 2026	Exercice 2027	Exercices 2028 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	7 168,8	5 227,5	3 559,1
Livraison de projet	6 160,4	4 824,8	3 450,9
Technologie, produits et services	1 008,3	402,7	108,3



Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	7 186,5	6 854,8	5 %
EBITDA récurrent ajusté	637,9	608,0	5 %
EBIT récurrent ajusté	514,6	495,8	4 %
Éléments non récurrents	(80,8)	(30,0)	N/A
EBIT	433,9	465,9	(7) %
Produits (charges) financiers, nets	88,6	120,2	(26) %
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	522,4	586,1	(11) %
Produit (charge) d'impôt	(155,3)	(177,1)	(12) %
Résultat (perte) net	367,1	409,0	(10) %
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	363,8	390,3	(7) %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,4	18,7	(82) %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires	5 366,3	4 857,5	10 %
EBITDA récurrent	432,4	403,0	7 %
Marge d'EBITDA récurrent %	8,1 %	8,3 %	(20) pb
EBIT récurrent	373,2	356,1	5 %
Marge d'EBIT récurrent %	7,0 %	7,3 %	(30) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2025 a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente, atteignant 5 366,3 millions d'euros, grâce à la croissance des activités liées aux projets de GNL, de décarbonation et de contrats offshore.

L'EBITDA récurrent ajusté de l'exercice 2025 a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 432,4 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente, atteignant 373,2 millions d'euros.

La marge d'EBITDA récurrent ajusté de l'exercice 2025 a diminué par rapport à l'année précédente de 20 points de base pour atteindre 8,1%, et **la marge d'EBIT récurrent ajusté** a diminué de 30 points de base, atteignant 7,0%. Les marges de Livraison de projet ont démontré leur résilience face à un rééquilibrage du portefeuille de projets, avec une part plus importante de projets en phase initiale pour lesquels Technip Energies reconnaît une contribution limitée de marge.

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2025

Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Introduction du gaz combustible dans la zone de procédé du train 8.

QatarEnergy North Field South (Qatar)

- Poursuite de la campagne de levages (« heavylift ») sur site et démarrage du montage des tuyauteries en surface dans les unités de procédé et d'utilités.

Marsa LNG (Oman)

- Première coulée de béton de masse réalisée et premier levage de colonne effectué.

Unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) de GranMorgu (Suriname)

- La construction de la première terrasse a commencé chez COSCO.



Usine de Kedah de mélamine (Malaisie)

- L'usine a reçu le certificat « Ready For Start Up » (RFSU).

Principaux faits commerciaux et stratégiques du quatrième trimestre 2025

Technip Energies obtient une grande commande pour l'achat des équipements clés du projet Commonwealth LNG

- Technip Energies a reçu une grande¹ commande de Commonwealth LNG pour lancer les achats des équipements clés nécessaires à son usine de liquéfaction de gaz naturel (GNL) d'une capacité de 9,5 Mtpa(2) située à Cameron Parish, en Louisiane, aux États-Unis. Cette commande s'inscrit dans le cadre du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) précédemment signé avec Commonwealth LNG et marque une étape déterminante vers la décision finale d'investissement (FID) attendue au premier trimestre 2026. Cette commande porte sur les équipements à long délai de livraison nécessaires pour faciliter la construction accélérée et modulaire du projet Commonwealth LNG. Cela comprend des achats auprès de leaders du secteur tels que Baker Hughes, pour six compresseurs à réfrigérant mixte entraînés par des turbines à gaz LM9000 ; Honeywell, pour la fourniture de six échangeurs de chaleur cryogéniques principaux ; et Solar Turbines, pour la fourniture de quatre turbines à gaz Titan 350.

¹ Un « grand » contrat pour Technip Energies est un contrat représentant entre 250 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. La totalité du contrat est conditionné à la décision finale d'investissement (FID) et ne sera donc pas intégré au carnet de commandes de Technip Energies avant la notification complète du client pour démarrer le projet.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 820,2	1 997,3	(9) %
EBITDA récurrent	260,4	257,5	1 %
Marge d'EBITDA récurrent %	14,3 %	12,9 %	140 pb
EBIT récurrent	196,4	192,0	2 %
Marge d'EBIT récurrent %	10,8 %	9,6 %	120 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2025 a diminué de 9 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 820,2 millions d'euros, en raison de la baisse de la contribution des licences technologiques et des équipements propriétaires dans les projets des dérivés énergétiques, partiellement compensée par la forte activité de conseil, d'ingénierie et d'études, ainsi que par l'intensification des activités liées à l'assemblage des produits propriétaires de captage du carbone. Le chiffre d'affaires a également été pénalisé par les fluctuations des taux de change.

L'EBITDA récurrent ajusté de l'exercice 2025 a augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente, atteignant 260,4 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 196,4 millions d'euros.

La marge d'EBITDA récurrent ajusté de l'exercice 2025 a augmenté de 140 points de base pour atteindre 14,3 %, et **la marge d'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 120 points de base, atteignant 10,8 %. L'expansion de la marge par rapport à l'année précédente a été réalisée malgré la contraction du chiffre d'affaires, bénéficiant d'étapes clés de livraison liées aux produits propriétaires, de la fourniture de catalyseurs et des services de conseil en gestion de projets et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (PMC).

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2025

Bioraffinerie de Freedom Pines (États-Unis)

- La technologie Hummingbird® permet la première production mondiale de carburant aviation à partir d'éthanol dans une usine à échelle commerciale.

Usine AM Green Kakinada (Inde) - Rely

- Finalisation de la 1^{re} fondation sur radier du réservoir d'ammoniac.

Raffinerie de Bassora - PMC (Irak)

- Mise en service réussie du nouveau complexe de raffinage en décembre 2025.

bp Net Zero Teesside Power (Royaume-Uni)

- L'activité liée à la fabrication de l'absorbeur de CO₂ a atteint son pic.



Principaux faits commerciaux et stratégiques du quatrième trimestre 2025

Technip Energies finalise l'acquisition de l'activité Advanced Materials & Catalysts d'Ecovyst

- Technip Energies a annoncé avoir finalisé l'acquisition de l'activité Advanced Materials & Catalysts (AM&C) auprès d'Ecovyst Inc. (NYSE : ECVT), un leader mondial des catalyseurs de spécialité et des matériaux avancés. Cette opération stratégique renforce le portefeuille de Technip Energies en élargissant ses capacités dans le domaine des catalyseurs avancés. Elle s'inscrit dans la stratégie de croissance disciplinée du segment Technologie, Produits et Services (TPS), en augmentant les revenus récurrents sur les marchés établis tout en accélérant le développement sur des secteurs clés de la transition énergétique : carburants durables, chimie circulaire et captage du carbone, leviers essentiels de création de valeur à long terme. À la suite de cette transaction, l'activité AM&C continuera d'opérer sous la direction de son équipe dirigeante actuelle, avec le soutien d'équipes dédiées en R&D, production et fonctions commerciales, réparties sur ses trois sites aux États-Unis et en Europe. 330 collaborateurs rejoignent Technip Energies. Le portefeuille comprend Advanced Silicas, fournisseur majeur de matériaux et catalyseurs à base de silice, ainsi que Zeolyst International, coentreprise avec Shell Catalysts & Technologies, spécialisée dans les matériaux et catalyseurs à base de zéolites pour l'hydrocraquage, les carburants durables et le recyclage avancé.

Technip Energies remporte un contrat d'ingénierie détaillée pour le premier projet de captage et de stockage du carbone en Thaïlande

- Technip Energies remporte un contrat d'ingénierie détaillée auprès de Thoresen Jutul Offshore Engineering Heavy Industries Limited (Thaïlande) pour le projet de captage et de stockage de carbone (CCS) d'Arthit, développé par PTTEP dans le golfe de Thaïlande. Le projet Arthit CCS mené par PTTEP servira de projet pilote pour développer l'expertise locale et favoriser l'adoption du CCS en Thaïlande. Ce projet constitue une étape stratégique pour l'application de cette technologie dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'inscrit dans la politique climatique du gouvernement thaïlandais et est reconnu dans le cadre du Plan d'action national sur l'atténuation 2021-2030. Il s'appuiera sur les infrastructures existantes du champ d'Arthit, tout en prévoyant la construction et l'installation d'équipements complémentaires. Une fois opérationnel, le projet augmentera progressivement sa capacité, pour atteindre environ 1 million de tonnes de CO₂ par an. Le contrat de Technip Energies couvre l'ingénierie détaillée des nouvelles unités de séparation et traitement du CO₂ ainsi que des infrastructures d'injection, incluant des modifications sur la plateforme de traitement centralisée existante d'Arthit. L'attribution de ce contrat intervient après les phases de Pre-FEED et FEED menées avec succès par Technip Energies entre 2022 et 2023.

Ce contrat a été enregistré dans le carnet de commandes du troisième trimestre 2025 du segment Technologie, Produits et Services.

Technip Energies fournira des bras de chargement marins pour le CO₂ liquéfié pour la phase 2 du projet Northern Lights en Norvège

- Technip Energies Loading Systems a remporté un contrat pour la fourniture de trois bras de chargement marins entièrement électriques dans le cadre de la phase 2 du projet de transport et de stockage de CO₂ Northern Lights à Øygarden, en Norvège. La solution de déchargement sera installée sur la nouvelle jetée du terminal Northern Lights et comprendra trois bras de chargement marins entièrement qualifiés pour transférer le CO₂ liquéfié. Pour cette deuxième phase, Technip Energies Loading Systems proposera une conception entièrement électrique, une première dans ce type d'application, supprimant l'utilisation de systèmes hydrauliques et établissant une nouvelle référence en matière d'opérabilité, de sécurité et de performance environnementale. Ce contrat s'inscrit dans la continuité de la phase 1, pour laquelle Technip Energies Loading Systems avait fourni les premiers bras de chargement marins de CO₂ liquéfié au monde. Cette phase initiale est entrée en service à l'été 2025. Cette seconde phase de développement portera la capacité du terminal à plus de 5 millions de tonnes de CO₂ traitées par an d'ici 2028. Les bras de chargement marins entièrement électriques ont été techniquement qualifiés et sélectionnés pour leur niveau de performance, démontrant la capacité de Technip Energies Loading Systems à proposer des innovations de pointe et opérationnelles, au service du marché du captage et stockage de carbone.

Ce contrat a été enregistré dans le carnet de commandes du troisième trimestre 2025 du segment Technologie, Produits et Services.

Verso Energy attribue le contrat FEED du projet DEZiR à Rely

- Rely et Verso Energy annoncent la sélection de Rely pour conduire l'ingénierie d'avant-projet (FEED) du projet de production de carburant d'aviation durable (e-SAF), appelé DEZiR, à Petit-Couronne, en Normandie. Cette étape majeure fait suite au protocole d'accord (MoU) signé plus tôt cette année et constitue un jalon important dans le développement technique de DEZiR, en fournissant le niveau de définition nécessaire pour sécuriser le projet et préparer la future phase d'exécution EPC. Premier projet e-SAF à échelle industrielle en France à atteindre l'étape FEED, et parmi les plus avancés en Europe, DEZiR souligne l'importance stratégique de faire progresser des solutions innovantes pour décarboner le secteur aérien. Le projet s'inscrit dans une initiative plus large menée par Verso Energy, en partenariat avec Rely, visant à développer sept usines de production d'e-SAF dans le monde. Ensemble, ces installations visent une production annuelle de plus de 500 000 tonnes de carburant d'aviation durable, avec jusqu'à 90 % d'émissions en moins sur l'ensemble du cycle de vie par rapport au kérosène conventionnel.

Rely remporte un contrat d'études d'ingénierie avec H4 Marseille Fos pour le projet de hub européen de carburant aérien vert

- Rely a été sélectionné pour accompagner H4 Marseille Fos dans les études d'ingénierie préliminaires pour le projet stratégique dédié à la production de carburant aérien durable (e-SAF) à Fos-sur-Mer, dans les Bouches-du-Rhône, en France. Ces études ont pour objectif de préciser l'architecture de l'usine et de soutenir les procédures réglementaires. Ce projet vise à positionner la zone industrielle-portuaire comme un hub européen pour la production d'hydrogène et d'e-SAF, soutenant ainsi les ambitions de décarbonation de la France et de l'Europe. 75 000 tonnes d'e-SAF seront produites chaque année à partir d'hydrogène vert généré par 300MW d'électrolyseurs et à partir de CO₂ capturé, avec une première production prévue en 2030. Ce projet constitue une étape majeure vers la réindustrialisation de la France, en ligne avec l'ambition européenne



pour une aviation durable. Un aspect clé de ce projet est le potentiel de la voie de synthèse du méthanol-to-jet, qui offre une solution prometteuse pour la décarbonation de l'aviation. Le méthanol, produit à partir d'hydrogène vert et de carbone capturé, sera converti en carburant d'aviation de haute qualité, offrant une solution évolutive pouvant être utilisée sans modification des avions.



Corporate et autres éléments - IFRS ajusté

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 54,9 millions d'euros au cours pour l'exercice 2025, conformément à la fourchette prévisionnelle comprise entre 50 et 60 millions d'euros. Les coûts corporate incluent l'impact de l'augmentation du cours de l'action et des charges sociales supplémentaires françaises sur les plans d'incitation à long terme qui ont notamment affecté le premier semestre 2025.

Les charges non récurrentes ont représenté 80,7 millions d'euros. Elles incluent les coûts engagés liés aux investissements dans les modèles d'entreprise adjacents, notamment Reju, aux opérations de fusion-acquisition, y compris la transaction d'AM&C, ainsi que d'autres initiatives stratégiques et des coûts de restructuration.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 88,6 millions d'euros, ont bénéficié des revenus d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, partiellement compensés par le coût de la dette, les charges de location et les coûts liés aux pensions. La tendance à la baisse par rapport aux produits financiers nets de l'exercice 2024 reflète la réduction progressive des taux d'intérêt à l'échelle mondiale.

Le taux d'imposition effectif sur une base IFRS ajustée s'est établi à 29,7 % pour l'exercice 2025 conforme avec le haut de la fourchette prévisionnelle de l'exercice 2025 de 26 % à 30 %.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 123,2 millions d'euros, dont 78,5 millions d'euros sont liés à la norme IFRS 16.

La trésorerie brute au 31 décembre 2025 s'établissait à 3,8 milliards d'euros, par rapport à 4,1 milliards d'euros au 31 décembre 2024. La dette brute s'établissait à 1,0 milliard d'euros au 31 décembre 2025, augmentant par rapport au 31 décembre 2024, la Société ayant utilisé des instruments de dette à court terme pour financer partiellement la transaction d'AM&C.

Le flux de trésorerie net a atteint 519,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2025. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement et des provisions de 22,3 millions d'euros s'établit à 497,0 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBITDA récurrent ajusté continuellement élevée à 78% (la conversion d'EBIT récurrent ajusté était à 97 %). Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 89,0 millions d'euros. La hausse des dépenses d'investissement par rapport à l'année précédente reflète les investissements réalisés dans le cadre de l'extension en cours du site de Technip Energies à Dahej, en Inde, ainsi que la modernisation continue d'autres sites et laboratoires. **Le flux de trésorerie d'exploitation** a atteint 608,3 millions d'euros.

Informations relatives à la liquidité - IFRS ajusté

Les liquidités totales de 4,6 milliards d'euros au 31 décembre 2025 comprennent 3,8 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée (RCF). Le 31 décembre 2025, S&P Global Ratings a réaffirmé la notation de crédit émetteur à long terme « BBB » de Technip Energies, avec des perspectives stables.

Allocation du capital et rendement pour les actionnaires

La solidité du bilan de la Société, avec environ 1,0 milliard d'euros de trésorerie nette (ajusté pour la trésorerie liée aux projets) et une génération de flux de trésorerie disponible durable, permet à Technip Energies de s'engager à une allocation de capital disciplinée et efficace qui donne la priorité aux retours aux actionnaires et aux investissements relatifs, tout en préservant un bilan de qualité investment grade.

Les priorités de la Société sont les suivantes :

- **Dividende** : distribution d'un minimum de 25 % à 35 % du flux de trésorerie disponible, excluant l'impact de la variation des besoins en fonds de roulement, des provisions et des charges non récurrentes avec une croissance en ligne avec la trajectoire de résultats.
- **Investissements créateurs de valeur** : allocation de flux de trésorerie disponible pour renforcer la différenciation et générer davantage de valeur par des acquisitions dans le segment TPS et des investissements dans des modèles d'entreprise adjacents, comme Reju, société de Technip Energies spécialisée dans la régénération progressive de textile à textile.

Conformément à la politique de dividende de la Société, le Conseil d'administration proposera lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires du 5 mai 2026 la distribution d'un dividende en espèces de 1,00 euro par action pour l'exercice 2025. Si le versement du dividende est approuvé par les actionnaires, la date de détachement du dividende sera le 18 mai 2026, la date d'enregistrement pour le dividende sera le 19 mai 2026, et le dividende sera versé le 20 mai 2026.

Outre le dividende, sur la base de solides performances financières de Technip Energies au cours de l'exercice 2025 et confortée par la confiance du Conseil d'administration dans les perspectives de la Société, Technip Energies a annoncé le 26 février 2026 son intention de lancer un programme de rachat d'actions en 2026 pouvant atteindre 150 millions d'euros, soit jusqu'à 120 millions d'euros pour l'achat d'actions ordinaires pour annulation et jusqu'à 30 millions d'euros destinés à remplir les obligations de la Société au titre de plans d'intéressement en actions. Le nombre maximum d'actions pouvant être acquis dans le cadre du Programme de rachat d'actions est d'environ 5,0 millions.



Feuille de route et tableau de bord RSE

Le développement durable est au cœur de la raison d'être et des valeurs de Technip Energies. Intégré dans chacune des prises de décision, il stimule la création de valeur dans toute l'organisation. Depuis sa création en 2021, Technip Energies a démontré son engagement constant en faveur du développement durable, améliorant en continu ses performances dans toutes ses dimensions.

En 2025, Technip Energies a réduit de 46 % ses émissions Scope 1 et 2 par rapport à 2021, dépassant son objectif d'émissions évitées pour atteindre 15,6 MtCO₂eq, et a consolidé sa position de leader en matière de décarbonation grâce à ses succès commerciaux et à ses projets phares actuellement en cours d'exécution. En outre, la Société a renforcé son engagement auprès de sa chaîne d'approvisionnement, avec 72 fournisseurs et sous-traitants participant activement à ses Conseils de Développement Durable. L'innovation est restée au cœur des progrès, grâce à des partenariats stratégiques, à des investissements importants en R&D et à la création d'un catalogue de 69 solutions de décarbonation et de développement durable.

Les progrès réalisés dépassent largement le seul cadre des indicateurs environnementaux : la mixité s'est améliorée, les femmes représentant désormais 33 % des effectifs ; les compétences des collaborateurs ont été renforcées avec une moyenne de 31 heures de formation par personne. Par ailleurs, plus de 124 700 heures de bénévolat ont bénéficié à plus de 949 000 personnes dans le monde depuis 2021. Collectivement, ces avancées majeures illustrent la capacité de Technip Energies à transformer ses ambitions en matière de développement durable en résultats concrets à l'échelle de ses activités mondiales.

Evolve : un programme de développement durable transformationnel

Pour l'avenir, Technip Energies poursuit ses avancées avec Evolve, un programme complet de développement durable conçu pour accélérer la transformation et créer de la valeur durable. Grâce à des objectifs clairs et une feuille de route ambitieuse, Evolve rassemble les employés, les clients, les fournisseurs et les partenaires autour d'une vision commune : construire un avenir plus durable et plus résilient.

A travers Evolve, Technip Energies a intégré des ambitions commerciales à son tableau de bord du développement durable 2030, structuré autour de trois axes stratégiques :

- **L'innovation** : T.EN s'engage à faire progresser l'innovation durable par la R&D et vise à doubler ses contrats dans les technologies circulaires ou de décarbonation. La Société accélérera l'adoption de solutions innovantes en intégrant des évaluations de durabilité et des ateliers financés par les clients dans 80 % de ses offres commerciales.
- **La réalisation** : T.EN aura un impact en évitant 18 MtCO₂eq d'émissions pour ses clients chaque année, en réduisant de 90 % les émissions de gaz à effet de serre de son réseau mondial de bureaux, en favorisant une chaîne d'approvisionnement responsable et en respectant des normes rigoureuses en matière de sécurité et de droits humains.
- **La responsabilisation** : T.EN investira dans les ressources humaines en offrant au moins 20 heures de formation par employé et par an, en créant 1 000 opportunités pour les jeunes en début de carrière et en favorisant l'inclusion avec un objectif de 35 % de femmes dans l'effectif permanent d'ici 2030. L'ambition de l'entreprise vise également à renforcer son impact socio-économique, en soutenant un million de personnes grâce à ses programmes et initiatives dans le monde entier.

Evolve marque une étape cruciale dans le parcours de Technip Energies dans sa démarche de durabilité, renforçant son identité et réaffirmant le rôle essentiel que joue le développement durable dans la création de valeur à long terme tant au sein de la Société qu'au sein de la communauté dans son ensemble.



Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « **Société** ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2025 déposé le 31 juillet 2025 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - EXERCICE 2025

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 25	Exercice 24	Exercice 25	Exercice 24	Exercice 25	Exercice 24	Exercice 25	Exercice 24
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	5 366,3	4 857,5	1 820,2	1 997,3	—	—	7 186,5	6 854,8
EBITDA récurrent ajusté	432,4	403,0	260,4	257,5	(54,9)	(52,6)	637,9	608,0
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,1 %	8,3 %	14,3 %	12,9 %	— %	— %	8,9 %	8,9 %
Dotations aux amortissements ajustées	(59,3)	(46,9)	(64,0)	(65,5)	—	0,2	(123,2)	(112,2)
EBIT récurrent ajusté	373,2	356,1	196,4	192,0	(54,9)	(52,4)	514,6	495,8
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,0 %	7,3 %	10,8 %	9,6 %	— %	— %	7,2 %	7,2 %
Résultat non récurrent	(25,0)	(9,6)	(28,7)	(12,8)	(27,2)	(7,6)	(80,8)	(30,0)
EBIT	348,2	346,6	167,7	179,2	(82,1)	(59,9)	433,9	465,9
Produits financiers							120,3	155,8
Charges financières							(31,8)	(35,5)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							522,4	586,1
Produit (charge) d'impôt							(155,3)	(177,1)
Résultat (perte) net							367,1	409,0
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							363,8	390,3
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							3,4	18,7

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - QUATRIÈME TRIMESTRE 2025

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T4 25	T4 24	T4 25	T4 24	T4 25	T4 24	T4 25	T4 24
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	1 298,9	1 362,0	470,6	522,0	—	—	1 769,4	1 883,9
EBITDA récurrent ajusté	108,4	111,3	60,1	69,3	(8,6)	(11,9)	159,9	168,7
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,3%	8,2%	12,8%	13,3%	— %	— %	9,0 %	9,0 %
Dotations aux amortissements ajustées	(15,9)	(13,4)	(14,7)	(16,5)	—	0,3	(30,6)	(29,6)
EBIT récurrent ajusté	92,6	97,9	45,4	52,8	(8,6)	(11,6)	129,3	139,1
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,1 %	7,2 %	9,6 %	10,1 %	— %	— %	7,3 %	7,4 %
Résultat non récurrent	(11,5)	(3,4)	(9,8)	(7,5)	(10,0)	(2,6)	(31,4)	(13,5)
EBIT	81,1	94,5	35,5	45,3	(18,6)	(14,2)	98,0	125,6
Produits financiers							25,6	41,7
Charges financières							(7,5)	(10,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							116,1	156,9
Produit (charge) d'impôt							(34,2)	(47,2)
Résultat (perte) net							81,9	109,7
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							81,9	110,4
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							0,1	(0,7)



ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2025

(En millions €)	Exercice 25 IFRS	Ajustements	Exercice 25 Ajusté
Chiffre d'affaires	7 203,8	(17,3)	7 186,5
Charges et coûts			
Coût des ventes	(6 239,6)	27,9	(6 211,8)
Frais de vente, généraux et administratifs	(382,6)	(2,3)	(384,9)
Frais de recherche et développement	(63,9)	—	(63,9)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(72,1)	—	(72,1)
Coûts d'acquisition et d'intégration	(8,6)	—	(8,6)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(8,9)	(3,1)	(12,0)
Résultat opérationnel	428,0	5,2	433,3
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	6,0	(5,4)	0,6
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	434,1	(0,2)	433,9
Produits financiers	115,0	5,4	120,3
Charges financières	(30,7)	(1,1)	(31,8)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	518,4	4,0	522,4
Produit (charge) d'impôt	(151,3)	(4,0)	(155,3)
Résultat (perte) net	367,1	—	367,1
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	363,8	—	363,8
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,4	—	3,4

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	6 718,9	135,9	6 854,8
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 800,8)	(118,2)	(5 919,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(392,0)	(2,3)	(394,3)
Frais de recherche et développement	(72,9)	—	(72,9)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(30,0)	—	(30,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	26,4	(0,4)	26,0
Résultat opérationnel	449,6	15,0	464,6
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	18,6	(17,3)	1,3
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	468,1	(2,3)	465,9
Produits financiers	149,2	6,6	155,8
Charges financières	(35,6)	—	(35,5)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	581,8	4,3	586,1
Produit (charge) d'impôt	(172,3)	(4,7)	(177,1)
Résultat (perte) net	409,4	(0,4)	409,0
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	390,7	(0,4)	390,3
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18,7	—	18,7



ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €)	T4 25 IFRS	Ajustements	T4 25 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 836,5	(67,1)	1 769,4
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 551,8)	25,5	(1 526,3)
Frais de vente, généraux et administratifs	(100,5)	(0,4)	(100,8)
Frais de recherche et développement	(19,2)	—	(19,2)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(22,7)	—	(22,7)
Coûts d'acquisition et d'intégration	(8,6)	—	(8,6)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	5,0	(3,3)	1,7
Résultat opérationnel	138,7	(45,3)	93,4
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(39,2)	43,8	4,6
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	99,5	(1,5)	98,0
Produits financiers	23,5	2,1	25,6
Charges financières	(7,2)	(0,3)	(7,5)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	115,8	0,3	116,1
Produit (charge) d'impôt	(30,9)	(3,2)	(34,2)
Résultat (perte) net	84,9	(3,0)	81,9
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	84,8	(3,0)	81,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,1	—	0,1

ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T4 24 IFRS	Ajustements	T4 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 940,4	(56,4)	1 883,9
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 697,0)	59,2	(1 637,8)
Frais de vente, généraux et administratifs	(100,3)	—	(100,3)
Frais de recherche et développement	(22,8)	0,5	(22,2)
Dépreciations, frais de restructuration et autres charges	(13,5)	—	(13,5)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	20,3	(1,7)	18,6
Résultat opérationnel	127,1	1,6	128,8
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	0,5	(3,6)	(3,2)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	127,6	(2,0)	125,6
Produits financiers	40,5	1,2	41,7
Charges financières	(10,4)	—	(10,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	157,7	(0,8)	156,9
Produit (charge) d'impôt	(44,1)	(3,1)	(47,2)
Résultat (perte) net	113,5	(3,9)	109,7
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	114,2	(3,9)	110,4
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,7)	—	(0,7)



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

(En millions €)	Exercice 25	Exercice 24
Goodwill	2 241,3	2 118,0
Immobilisations incorporelles	184,6	145,3
Immobilisations corporelles	331,8	167,4
Droit d'utilisation	224,5	201,8
Entités mises en équivalence	12,2	20,1
Autres actifs non courants	345,9	331,0
Total de l'actif non courant	3 340,4	2 983,7
Créances commerciales	1 407,1	1 078,7
Actifs contractuels	384,0	485,9
Autres actifs courants	953,6	785,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 843,0	4 058,0
Total de l'actif courant	6 587,7	6 408,4
Total de l'actif	9 928,1	9 392,0
Total des capitaux propres	2 268,9	2 114,8
Dette à long terme, moins la part courante	681,9	642,4
Passif locatif	197,6	192,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	84,9	126,0
Autres passifs non courants	111,7	169,7
Total du passif non courant	1 076,1	1 130,5
Dette à court terme	333,6	93,8
Passif locatif	62,0	57,4
Dettes fournisseurs	1 479,9	1 642,6
Passifs sur contrats	3 890,5	3 466,3
Autres passifs courants	817,1	886,5
Total du passif courant	6 583,1	6 146,7
Total du passif	7 659,2	7 277,2
Total des capitaux propres et du passif	9 928,1	9 392,0



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2025

(En millions €)	Exercice 25 IFRS	Ajustements	Exercice 25 Ajusté
Goodwill	2 241,3	—	2 241,3
Immobilisations incorporelles	184,5	0,1	184,6
Immobilisations corporelles	272,2	59,6	331,8
Droit d'utilisation	221,2	3,3	224,5
Entités mises en équivalence	257,1	(244,9)	12,2
Autres actifs non courants	342,3	3,6	345,9
Total de l'actif non courant	3 518,6	(178,2)	3 340,4
Créances commerciales	1 399,3	7,8	1 407,1
Actifs contractuels	381,2	2,8	384,0
Autres actifs courants	859,4	94,2	953,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 643,5	199,5	3 843,0
Total de l'actif courant	6 283,4	304,3	6 587,7
Total de l'actif	9 801,9	126,2	9 928,1
Total des capitaux propres	2 268,9	—	2 268,9
Dette à long terme, moins la part courante	678,3	3,6	681,9
Passif locatif	194,7	2,9	197,6
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	83,9	1,0	84,9
Autres passifs non courants	246,9	(135,2)	111,7
Total du passif non courant	1 203,8	(127,7)	1 076,1
Dette à court terme	309,5	24,1	333,6
Passif locatif	61,6	0,4	62,0
Dettes fournisseurs	1 402,4	77,5	1 479,9
Passifs sur contrats	3 738,0	152,5	3 890,5
Autres passifs courants	817,7	(0,6)	817,1
Total du passif courant	6 329,2	253,9	6 583,1
Total du passif	7 533,0	126,2	7 659,2
Total des capitaux propres et du passif	9 801,9	126,2	9 928,1



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Goodwill	2 118,0	—	2 118,0
Immobilisations incorporelles	145,3	—	145,3
Immobilisations corporelles	165,9	1,5	167,4
Droit d'utilisation	201,3	0,5	201,8
Entités mises en équivalence	98,2	(78,1)	20,1
Autres actifs non courants	335,1	(4,0)	331,1
Total de l'actif non courant	3 063,8	(80,1)	2 983,7
Créances commerciales	1 096,8	(18,1)	1 078,7
Actifs contractuels	481,3	4,6	485,9
Autres actifs courants	752,3	33,5	785,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 846,7	211,3	4 058,0
Total de l'actif courant	6 177,1	231,3	6 408,4
Total de l'actif	9 240,9	151,1	9 392,0
Total des capitaux propres	2 114,8	—	2 114,8
Dette à long terme, moins la part courante	637,6	4,8	642,4
Passif locatif	192,4	—	192,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	124,8	1,2	126,0
Autres passifs non courants	264,3	(94,6)	169,7
Total du passif non courant	1 219,1	(88,6)	1 130,5
Dette à court terme	93,8	—	93,8
Passif locatif	56,9	0,5	57,4
Dettes fournisseurs	1 517,2	125,4	1 642,6
Passifs sur contrats	3 358,4	107,9	3 466,3
Autres passifs courants	880,7	5,9	886,6
Total du passif courant	5 907,0	239,7	6 146,7
Total du passif	7 126,2	151,0	7 277,2
Total des capitaux propres et du passif	9 240,9	151,1	9 392,0



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	Exercice 25	Exercice 24
Résultat (perte) net	367,1	409,0
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	22,3	229,8
Éléments sans effet de trésorerie et autres	218,8	195,1
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	608,3	833,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(89,4)	(85,6)
Acquisition d'actifs financiers	(23,7)	(6,7)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(472,1)	0,1
Produits des cessions d'actifs	0,4	—
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(0,9)	(1,3)
Autres	(4,6)	—
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(590,4)	(93,5)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	254,7	(35,1)
Rachat d'actions propres	(45,0)	(100,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	—	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(150,2)	(101,5)
Remboursement des passifs locatifs	(78,1)	(71,6)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(26,4)	(40,0)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(44,9)	(349,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(188,0)	97,3
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(215,0)	488,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	4 058,0	3 569,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 843,0	4 058,0



ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2025

(En millions €)	Exercice 25 IFRS	Ajustements	Exercice 25 Ajusté
Résultat (perte) net	367,1	—	367,1
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	33,2	(10,9)	22,3
Éléments sans effet de trésorerie et autres	260,6	(41,8)	218,8
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	660,9	(52,7)	608,3
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(89,4)	—	(89,4)
Acquisition d'actifs financiers	(23,7)	—	(23,7)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(484,0)	11,9	(472,1)
Produits des cessions d'actifs	0,4	—	0,4
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(0,9)	—	(0,9)
Autres	(4,6)	—	(4,6)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(602,2)	11,9	(590,4)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	217,0	37,7	254,7
Rachat d'actions propres	(45,0)	—	(45,0)
Dividendes versés aux actionnaires	(150,2)	—	(150,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(0,5)	0,5	—
Remboursement des passifs locatifs	(77,4)	(0,7)	(78,1)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(26,4)	—	(26,4)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(82,4)	37,5	(44,9)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(179,5)	(8,5)	(188,0)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(203,2)	(11,8)	(215,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 846,7	211,3	4 058,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 643,5	199,5	3 843,0



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2024

(En millions €)	Exercice 24 IFRS	Ajustements	Exercice 24 Ajusté
Résultat (perte) net	409,4	(0,4)	409,0
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	228,2	1,6	229,8
Éléments sans effet de trésorerie et autres	207,6	(12,5)	195,1
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	845,2	(11,3)	833,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(84,6)	(1,0)	(85,6)
Acquisition d'actifs financiers	(6,7)	—	(6,7)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	0,1	—	0,1
Produits des cessions d'actifs	—	—	—
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	—	(1,3)
Autres	(5,0)	5,0	—
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(97,5)	4,0	(93,5)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(35,7)	0,6	(35,1)
Rachat d'actions propres ¹	(100,0)	—	(100,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	(0,7)	—	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	—	(101,5)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(16,0)	16,0	—
Remboursement des passifs locatifs	(70,9)	(0,7)	(71,6)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(40,0)	—	(40,0)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(364,8)	15,8	(349,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	92,8	4,5	97,3
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	475,7	13,0	488,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 371,0	198,3	3 569,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 846,7	211,3	4 058,0

¹ Le montant total est exclusivement lié aux transactions de rachat d'actions.



ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - EXERCICE 2025

<i>(En millions €, sauf les %)</i>				
	Exercice 25	% du chiffre d'affaires	Exercice 24	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	7 186,5		6 854,8	
Coût des ventes	(6 211,8)	86,4 %	(5 919,0)	86,3 %
Marge brute ajustée	974,8	13,6 %	935,8	13,7 %
EBITDA récurrent ajusté	637,9	8,9 %	608,0	8,9 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(123,2)		(112,2)	
EBIT récurrent ajusté	514,6	7,2 %	495,8	7,2 %
Éléments non récurrents	(80,8)		(30,0)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	433,9	6,0 %	465,9	6,8 %
Produits (charges) financiers, nets	88,6		120,2	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	522,4	7,3 %	586,1	8,6 %
Produit (charge) d'impôt	(155,3)		(177,1)	
Résultat (perte) net ajusté	367,1	5,1 %	409,0	6,0 %



ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €, sauf les %)	T4 25	% du chiffre d'affaires	T4 24	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 769,4		1 883,9	
Coût des ventes	(1 526,3)	86,3 %	(1 637,8)	86,9 %
Marge brute ajustée	243,1	13,7 %	246,2	13,1 %
EBITDA récurrent ajusté	159,9	9,0 %	168,7	9,0 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(30,6)		(29,6)	
EBIT récurrent ajusté	129,3	7,3 %	139,1	7,4 %
Éléments non récurrents	(31,4)		(13,5)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	98,0	5,5 %	125,6	6,7 %
Produits (charges) financiers, nets	18,1		31,3	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	116,1	6,6 %	156,9	8,3 %
Produit (charge) d'impôt	(34,2)		(47,2)	
Résultat (perte) net ajusté	81,9	4,6 %	109,7	5,8 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - EXERCICE 2025

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
(En millions €)	Exercice 25	Exercice 24	Exercice 25	Exercice 24	Exercice 25	Exercice 24	Exercice 25	Exercice 24
Chiffre d'affaires	5 366,3	4 857,5	1 820,2	1 997,3	—	—	7 186,5	6 854,8
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							433,9	465,9
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							80,8	30,0
EBIT récurrent ajusté	373,2	356,1	196,4	192,0	(54,9)	(52,4)	514,6	495,8
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,0 %	7,3 %	10,8 %	9,6 %	— %	— %	7,2 %	7,2 %
Dotations aux amortissements ajustés	(59,3)	(46,9)	(64,0)	(65,5)	—	0,2	(123,2)	(112,2)
EBITDA récurrent ajusté	432,4	403,0	260,4	257,5	(54,9)	(52,6)	637,9	608,0
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,1 %	8,3 %	14,3 %	12,9 %	— %	— %	8,9 %	8,9 %



ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2025

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
(En millions €, sauf les %)	T4 25	T4 24	T4 25	T4 24	T4 25	T4 24	T4 25	T4 24
Chiffre d'affaires	1 298,9	1 362,0	470,6	522,0	—	—	1 769,4	1 883,9
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							98,0	125,6
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							31,4	13,5
EBIT récurrent ajusté	92,6	97,9	45,4	52,8	(8,6)	(11,6)	129,3	139,1
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,1 %	7,2 %	9,6 %	10,1 %	— %	— %	7,3 %	7,4 %
Dotations aux amortissements ajustées	(15,9)	(13,4)	(14,7)	(16,5)	—	0,3	(30,6)	(29,6)
EBITDA récurrent ajusté	108,4	111,3	60,1	69,3	(8,6)	(11,9)	159,9	168,7
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,3%	8,2%	12,8%	13,3%	— %	— %	9,0 %	9,0 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 25 IFRS	Ajustements	Exercice 25 Ajusté
Livraison de projet	14 515,3	(79,2)	14 436,1
Technologie, produits et services	1 510,9	8,3	1 519,2
Total	16 026,2		15 955,4

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 25 IFRS	Ajustements	Exercice 25 Ajusté
Livraison de projet	2 854,1	260,7	3 114,8
Technologie, produits et services	1 499,8	21,4	1 521,2
Total	4 353,9		4 636,0



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets les plus significatifs a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et NFE est inclus à 50 %, le chiffre d'affaires de BAPCO Sitra Refinery est inclus à 36 %, le chiffre d'affaires du projet GranMorgu est inclus à 48% et celui du projet Ruwais à 40%. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). Le carnet de commandes ajusté inclus le projet GranMorgu à 48% et le projet Ruwais à 40%. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : investor.relations@ten.com**Relations médias****Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : media_@ten.com